



N° 2215
03 / 2019

ULTRASOL FORTE ÉPAISSEUR

Revêtement époxy bicomposant pour sols.
Applicable en forte épaisseur.

SANS
SOLVANT



FDES
vérifiée

A+

DESTINATION

Revêtement à hautes caractéristiques techniques pour la protection / décoration des sols de bâtiments industriels, publics ou commerciaux fortement sollicités. Aspect semi brillant.

ULTRASOL FORTE ÉPAISSEUR présente, après séchage, une surface sans joints répondant aux critères d'hygiène les plus stricts et aux conditions d'usage les plus larges.

Usage recommandé en agroalimentaire, cosmétique, électronique, hypermarchés, cuisines collectives et dans tous locaux interdits aux solvants ou à hygiène contrôlée.

Épaisseur d'application modulable pour une bonne adaptation du revêtement aux contraintes d'exploitation de l'ouvrage (200 à 500 microns par couche).

SUPPORTS

- Béton surfacé, chapes ou dalles ciment.
- Éléments métalliques protégés anticorrosion.
- Sols hydrocarbonés (enrobé, asphalte, béton bitumé) : étude préalable.
- Anciennes peintures adhérentes en bon état et compatibles.
- Autres supports : consulter nos **SERVICES TECHNIQUES**.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- Haut garnissant.
- Produit sans joint, imperméable aux liquides.
- Adapté aux supports sensibles aux solvants (bitumineux, anciennes peintures, ...).
- Revêtement lisse, dur et fermé peu sensible à l'accrochage des salissures et contaminations biologiques.
- Bonne inertie chimique : lubrifiants, carburants, solvants, solutions salines, ...
- Dureté, résistance à l'usure, au choc et au roulement.
- Facilité d'emploi.
- Utilisable en relevés et plinthes.
- Antipoussière.
- Entretien aisé, résistance au nettoyage vapeur.
- Très faible taux de solvant.

CARACTÉRISTIQUES D'IDENTIFICATION

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.
Les caractéristiques sont données après mélange des deux composants.

Présentation	En deux éléments prédosés à mélanger au moment de l'emploi : Rapport A/B = 21/79 en poids ; 32/68 en volume. Durée pratique d'utilisation du mélange : 30 min à 20°C. Elle diminue lorsque la température ambiante ou la quantité mélangée augmente.
Brillance	BS 60° : 60 - 80 selon les teintes.
Extrait sec	100 %.
Densité	1,54 ± 0,05.
Point éclair	Supérieur à 55°C.
Taux de COV	24 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat.A/j) : 500 g/l. (2010).
Séchage (20°C, 65 % HR)	Hors poussière : 6 h. Sec : 8 h. Entre couches : 24 à 48 h (au-delà, égrenage ou chiffonnage solvant). Sollicitations légères : 2 jours. Complète résistance : 1 semaine. <i>Perturbation importante du séchage et des performances si T° (ambiante + support) < 10°C.</i>
Consommation	300 à 600 g/m ² /c selon état de surface du support et contraintes d'exploitation (200 à 400 microns). Jusqu'à 500 microns secs la couche en application airless à environ 750 g/m ² .
Classification	NF T36-005 : Famille I classe 6b. Émissions dans l'air intérieur* : A+. <small>* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).</small>
Teintes	Nuancier ULTRASOL . Teintes spéciales sur commande (5 kg minimum).
Conditionnement	Ensemble prédosé A + B : 5 kg - 20 kg. Ne pas refermer le pot une fois le mélange effectué.

MISE EN ŒUVRE

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes / DTU en vigueur.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, cohérents et propres à l'application. Ils ne doivent pas présenter de remontées d'humidité par capillarité. Porosité et légère rugosité facilitent l'accrochage du revêtement. Ils doivent être exempts de laitance de ciment, de parties non adhérentes et friables, d'ancien revêtement incompatible et de toutes souillures en général (huiles, traces de caoutchouc).

- **Béton neuf**: dépoussiérage soigné. « Ouverture » des sols non absorbants par préparation mécanique ou dérochage chimique (**DÉTERGENT DÉROCHANT**), rinçage, séchage.
- **Fonds anciens**: élimination des salissures et parties mal adhérentes par balayage, brossage. Dégraissage si nécessaire par lessivage avec **NETTOYANT MULTIUSAGES**, rinçage. Préparation mécanique complémentaire si défauts de cohésion ou contraintes d'exploitation importantes (grenailage, ponçage, sablage). Réparation, reprises de planéité par mortier époxy type **MORTIER SOL 300** (séchage 24 h).
- **Anciennes peintures** (en bon état): léger ponçage / dépoussiérage ou lessivage à mater.

Application du produit

Processus

Système modulable selon nature des travaux. En règle générale:

- **Béton nu**: 2 couches sur impression **PRIMAIRE SOL 300**. Consommation à adapter aux contraintes d'exploitation (300 à 600 g/m²/c).
- **Béton revêtu en bon état**: 1 à 2 couches en application directe selon teinte et sollicitations.
- **Bitumineux**: isoler préalablement par **ULTRA SOLMUR A** ou **PRIMAIRE SOL 300**.

IMPORTANT: L'application d'une couche supplémentaire de primaire bouche-porage est recommandée sur sols très poreux présentant encore des petits cratères de dégazage après passage du **PRIMAIRE SOL 300**. Ce resurfaçage avec une résine faiblement chargée permettra de fermer la surface et d'éviter ainsi toute piqûre éventuelle dans la finition.

Composition moyenne: 1 L **PRIMAIRE SOL 300** pour 1,2 à 1,5 kg silice fine type **HN38**.

Application tirée à zéro à la raclette caoutchouc ou au plateau à lisser. 300 à 600 g/m² selon état de surface.

Préparation du produit

Incorporer la partie A prédosée dans la partie B sous agitation mécanique lente jusqu'à obtention d'un mélange homogène de teinte uniforme. Utilisation du mélange sous 30 min / 20°C. Veiller à la bonne qualité du mélange afin d'éviter tout problème de durcissement ou d'aspect du revêtement (mélangeur indispensable en gros conditionnement).

Matériel

Rouleau long, brosse (petites surfaces, retouches), airless (buse 21 à 23 %). Travailler en couches croisées régulières et par surfaces unitaires complètes.

Dilution

Produit prêt à l'emploi après mélange des deux composants. 2 à 3 % **DILUANT R** ou **REX** en 1^{ère} couche pour faciliter l'application si nécessaire.

Nettoyage du matériel

Préférer un matériel jetable. Sinon **DILUANT R** ou **REX**, immédiatement après usage.

Conseils pratiques

- Conditions d'application:
 - Température ambiante supérieure à 10°C (précautions si T > 35°C).
 - Humidité relative inférieure à 70 %.
 - Support sec et non condensant (température du support supérieure de 3°C minimum au point de rosée).
- La durée d'utilisation du produit mélangé étant relativement courte (30 min à 20°C), il convient d'organiser le chantier pour une application en continu dans une même surface unitaire.
- Possibilité d'améliorer la résistance au glissement et à l'usure (trafic lourd par exemple) par incorporation de silice dans une couche du revêtement (±10 % de silice type HN 31, homogénéiser et rouler soigneusement en croisant pour bien répartir les granulats). La facilité de nettoyage d'un revêtement sablé est moindre que pour une surface lisse.
- Travaux de marquage: produit recouvrable par lui-même ou par finition **ULTRASOL** époxy ou PU. Respect des délais de recouvrement entre couches, sinon dépolissage.

CONSERVATION

- 12 mois en emballage d'origine non entamé.
- Stocker dans un endroit frais et aéré.

SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT ET SANITAIRE

Documents à consulter

- Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- Fiche de Données de Sécurité sur **INTERNET**: www.zolpan.fr
- Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) « Peintures pour sols bi-composant en phase solvant » sur **INTERNET**: www.inies.fr

NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN: Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.



ZOLPAN SERVICES - 17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04 - Tél: 04 72 10 70 60 - Fax: 04 72 10 70 73
S.A.S au capital de 6 127 440 € - 972 503 387 RCS LYON - APE 2030 Z